

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2023

---

RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'INTENSIFICATION ET  
L'EXTENSION DU RISQUE INCENDIE - (N° 1225)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Adopté

## AMENDEMENT

N° 330

présenté par  
Mme Panonacle

-----

### ARTICLE 8 TER A

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« surfaces à débroussailler »

les mots :

« obligations de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.